

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la publication d'une demande d'approbation de modification du cahier des charges au sens de l'article 50, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (2013/C 134/10)

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 134 du 14 mai 2013)

(2013/C 295/07)

Pages 39 et 42, en ce qui concerne la dénomination du produit:

au lieu de: «MIEL DE CORSE» / «MELE DI CORSICA»

lire: «MIEL DE CORSE – MELE DI CORSICA»

Page 40, point 3.3, deuxième paragraphe;

page 41, point 3.3, dernier paragraphe, point 3.4, lettre c);

page 42, point 3.6, deuxième paragraphe, point 1, point 3.2, premier et troisième paragraphes;

page 45, point 3.7, premier paragraphe, premier tiret, et deuxième paragraphe;

page 47, point 5.2, premier paragraphe:

au lieu de: «Miel de Corse» / «Mele di Corsica»

lire: «Miel de Corse – Mele di Corsica»
